

La Communauté Paris-Saclay et la Mairie de Palaiseau dans l'illégalité : ils mettent en danger les Palaisiens

Hier, mardi 2 juin, la Communauté Paris-Saclay avait mandaté l'entreprise SPEPP Palissades et Panneaux pour monter une palissade de chantier à fleur de l'avenue Stalingrad (D 117), à Palaiseau. Il s'agissait de la palissade du chantier dédié à la destruction de l'école Jules Ferry, et à son remplacement par un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, fer de lance de la campagne électorale de Grégoire de LASTEYRIE et malheur annoncé des Palaisiens ainsi que de tous les usagers de la Départementale 117.

Contre tous les règlements en vigueur, AUCUN ARRÊTÉ MUNICIPAL affiché sur les lieux mêmes du chantier n'en avait averti les riverains, qui ont pu constater son absence tout au long du week-end prolongé précédant l'intervention, de même qu'aucun arrêté ne se trouvait affiché le matin même de l'intervention, comme ont pu le constater les Palaisiens qui, ulcérés par l'abattage à venir des 13 tilleuls de l'école Jules Ferry, veillaient sur place de très bonne heure.

Arnaud MARTIN, attaché à la Direction Patrimoine-Construction de la Communauté Paris-Saclay (CPS, mandataire des travaux), est alors venu sur les lieux. Interrogé sur l'absence manifeste de tout arrêté, il n'a pas été en mesure de le fournir. Mal à l'aise, il a ensuite tenté de mentir, en affirmant que l'arrêté avait été affiché le matin même, puis retiré. Malheureusement pour la CPS qu'il représente, il a pu d'autant moins convaincre son auditoire que celui-ci incluait des Palaisiens présents sur les lieux au petit matin, *avant* l'arrivée du personnel du chantier, et qu'ils n'avaient vu personne venir afficher « l'arrêté arlésienne » du Maire de Palaiseau. Arnaud MARTIN a alors tenté sans conviction un deuxième mensonge : l'arrêté avait été affiché ... la veille. Mais patatras ! La veille, c'est une centaine de Palaisiens qui s'étaient retrouvés sur les lieux, presse comprise : même en faisant jouer la machine à remonter le temps, « l'arrêté-arlésienne » demeurait introuvable. Rien non plus d'affiché à la mairie, et pas davantage de constat d'huissier.

Alertés par cette nouvelle technique de communication – entamer des travaux potentiellement dangereux pour les Palaisiens et les usagers de la D117 sans les en avertir et sans prévoir aucune signalisation pour réguler les troubles de la circulation afférents – plusieurs élus palaisiens et de la Communauté Paris-Saclay se sont rendus sur les lieux pour constater l'absence de tout arrêté.

Entre-temps, c'est une mère de famille et sa poussette qui ont dû slalomer entre les projections d'étincelles de soudure ; c'est une camionnette de livraison qui a dû rester stationnée sur la D117 pendant une vingtaine de minutes pour effectuer sa livraison ; ce sont des dizaines et des dizaines de piétons qui ont dû slalomer entre les boulons, les fils électriques des visseuses, les planches et les tôles coupantes des palissades, posés pêle-mêle à même le sol. Ce sont aussi les ouvriers du chantier qui ont été mis en danger, contraints de travailler sur la chaussée au milieu des véhicules et à califourchon sur les palissades avec leur poste à souder projetant des étincelles au-dessus des voitures et des piétons (au nombre desquels des enfants, en raison de la proximité de l'école maternelle et élémentaire Vaillant-Ferry).

Mais le meilleur était à venir. Ce matin, « l'arrêté-arlésienne » est soudain apparu, fraîchement scotché sur un poteau extérieur au chantier. Affiché mais nullement appliqué : toute la signalisation qu'il impose d'installer aux alentours du chantier pour prévenir les riverains et les automobilistes *avant* l'érection des palissades était aux abonnés absents. Confrontée à l'irrégularité manifeste du chantier, l'architecte de la Communauté de Paris Saclay, Emmanuelle URSENBACH, dépêchée sur les lieux, s'est alors vue contrainte d'en appeler à sa hiérarchie pour faire interrompre le chantier en attendant de faire venir un huissier. Mais les « instances supérieures » de la Communauté Paris Saclay (CPS) ont

refusé l'interruption d'un chantier si manifestement attentatoire à la sécurité des piétons palaisiens. Après quelques coups de téléphone, Arnaud MARTIN également présent fit marquer au sol deux passages piétons à la va-vite, 20 minutes avant la sortie des écoliers, en demandant à un des ouvriers de l'entreprise de faire la circulation, tandis que le second s'affairait du mieux qu'il pouvait à travailler à la hâte pour ne pas bloquer trop longtemps la circulation, alors que les riverains continuaient de passer parmi disqueuses, taules, planches et boulons.

De quoi dessiner un nouvel épisode des pieds nickelés... à suivre.

Les Amis de la Bourbillière